VECTEUR
AGENCE CONSEIL EN CRÉATION
ET DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

LIVRET D'ACCUEIL
Bienvenue chez VECTEUR !

Vous venez de recevoir une confirmation de premier rendez-vous d'accompagnement par email, vous détaillant la date de cet entretien, son lieu, ses modalités et l'identification du conseiller qui va vous accompagner.

Cet email contient également le document pédagogique intitulé « Mon projet » qui vous permettra :

- en le remplissant pour ce premier entretien, d'évaluer vos besoins et de nous permettre d'adapter le contenu de votre accompagnement ;
- tout au long de notre travail commun, de pouvoir l'utiliser comme guide d'autoévaluation pour vous permettre de mesurer le chemin accompli.

Durant toute la durée de l'accompagnement, nous vous apportons, outre la présence d'un formateur expérimenté et dédié à votre projet, des moyens pédagogiques adaptés :

- un accompagnement personnalisé, qui s'adapte à votre rythme et vos besoins

- un centre de ressources : votre formateur veille à ce que vous ayez accès aux informations/outils/documents les plus pertinents par rapport à votre projet ; il s'agit notamment de :
  - documentation technique issue de BPI Création
  - ouvrages spécialisés (marketing, droit, gestion, fiscalité)
  - guides méthodologiques (comment mener son étude de marché / comment construire son plan d'affaires)
  - guide « Objectif Entreprise » du SSI
  - informations relatives aux différents dispositifs de soutien et d'aide à la création/reprise d'entreprises
  - des documents type et des fiches-outils créés par nos soins
  - accès aux réseaux de la création/reprise d'entreprise et les différents opérateurs et intervenants
  - espace documentaire en ligne à l'adresse https://www.agencevecteur.fr/espace-documentation/

- un espace de travail avec mise à disposition d'un ordinateur avec accès Internet, téléphone, fax, photocopieuse au sein de nos locaux, 48 rue Franklin à Mulhouse, avec accès internet, téléphone, photocopieuse
  Horaires : 9h-12h / 14h-16h, du lundi au vendredi

VECTEUR
AGENCE CONSEIL EN CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Présentation de l'équipe de conseillers-formateurs VECTEUR

Référentes pédagogiques 2024 :
Danielle LIDIN et Elodie BEYER
contact@agencevecteur.fr

Référentes Handicap 2024 :
Danielle LIDIN et Elodie BEYER
contact@agencevecteur.fr

Noëlle BAELE, conseillère formatrice

- Bac+5 en Économie et Gestion d'entreprise
- 11 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprise

Julie DOUGLAS, conseillère-formatrice

- IPESS Bac+5 Ingénierie de projets en Economie Sociale et Solidaire
- 7 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprise

Teddy HELBERT, conseiller-formateur

- Bac + 4 en entrepreneuriat
- 12 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprise

Jérôme ILTIS, conseiller-formateur

- Master 2 Ingénierie de Projet en Economie Sociale et Solidaire
- 16 années d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprise

Bernard KAPPLER, conseiller-formateur

- Maîtrise de gestion
- Directeur d'entreprise pendant 22 ans
- 24 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprise

Danielle LIDIN, conseillère-formatrice

- Ecole Normale
- Directrice d'une structure à vocation socio-économique pendant 5 ans
- 27 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprise

Dominique WADEL, conseiller-formateur

- Bac + 4 en gestion d'entreprises
- 35 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprise

Organigramme – VECTEUR

(version à jour au 27 décembre 2024)

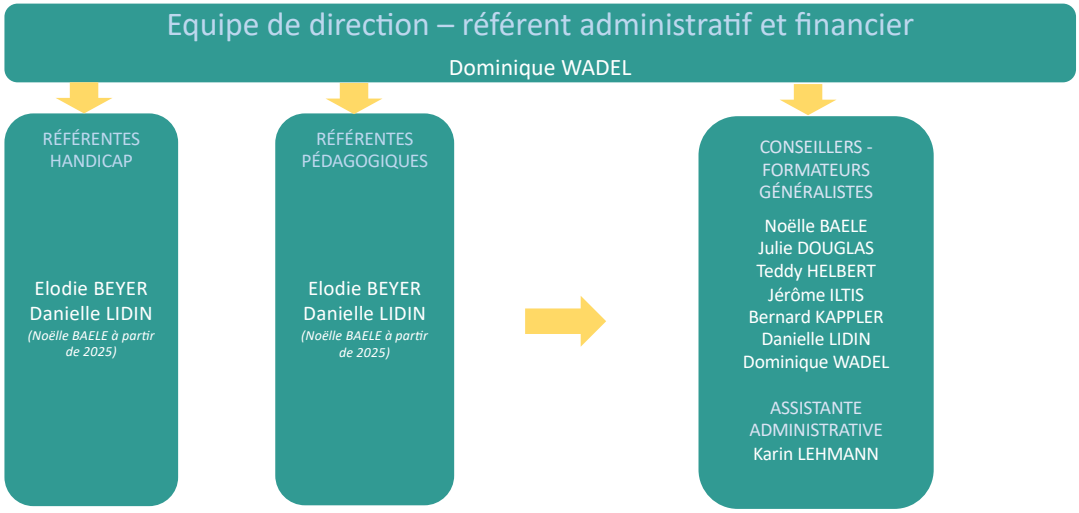

VECTEUR – 48 rue Franklin 68200 MULHOUSE
Tél : 03 89 42 00 14 / Email : contact@agencevecteur.fr
Sàrl au capital de 100 000 € / RCS MULHOUSE 400 796 090 – OF 42680102768
Antenne : 4 rue du 4ème BCP 68000 COLMAR – Tél : 03 89 29 30 02

MàJ le 17 mars 2025

VECTEUR
AGENCE CONSEIL EN CRÉATION
ET DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Note relative aux retards et aux abandons de parcours d'accompagnement

Cas 1 / Retard

Tout retard dans un entretien de moins de 30 minutes permet tout de même d'accéder au temps dédié, l'horaire de fin de rendez-vous ne changeant pas. Le retard sera à rattraper au cours des séances suivantes.
Pour un retard supérieur à 30 minutes : nous vous proposerons une nouvelle date d'entretien, qui remplacera celle initialement prévue.

Cas 2 / Absence excusée par le stagiaire

Si vous êtes indisponible pour un entretien programme avec votre conseiller, merci de le prévenir au plus tôt ! Il vous proposera une nouvelle date de rdv qui annulera et remplacera celle initialement prévue, sans impact sur votre temps d'accompagnement dédié.

Cas 3 / Absence non excusée par le stagiaire

En cas d'absence non signalée à un rendez-vous, votre conseiller prendra contact avec vous par téléphone ou email pour s'enquérir du motif d'absence et de la suite à donner à votre accompagnement. En cas de souhait de poursuite, un nouvel entretien sera proposé, et l'accompagnement reprendra son cours normal. Cette absence non excusée sera notifiée dans le document d'émargement.

Cas 4 / Absences répétitives du stagiaire et/ou souhait d'abandon

Après 3 rendez-vous manqués sans justification ou la manifestation expresse du souhait de mettre fin à l'accompagnement, la formation est considérée comme abandonnée.
Cet abandon sera notifié dans votre dossier de suivi, ainsi que sur la fiche d'émargement.
La prise en charge de votre prestation sera ramenée au nombre d'heures réellement réalisées.

En cas de difficulté, d'aléa, de suggestion d'amélioration ou de réclamation

Si vous rencontrez une difficulté, que manifestez une insatisfaction au cours de votre accompagnement, ou que vous avez des suggestions d'amélioration de notre offre de services, n'hésitez pas à en faire part à votre conseiller – formateur.

Vous avez également la possibilité de nous en faire part :

- par courrier adressé à VECTEUR, 48 rue Franklin – 68200 MULHOUSE
- par email à l'adresse contact@agencevecteur.fr
- ou via le formulaire de contact disponible en ligne à l'adresse suivante : https://www.agencevecteur.fr/votre-avis-compte/.

Votre demande sera transmise au responsable, et une réponse vous sera apportée dans un délai de 48h ouvrées.

En cas de persistance d'un conflit, sachez que nous sommes adhérents à un dispositif de médiation souscrit auprès de Sas Médiation Solution 222, chemin de la Bergerie 01800 Saint Jean de Niost Tel. 04 82 53 93 06 Site : https://www.sasmediationsolution-conso.fr

Gestion de vos données personnelles

Les données personnelles collectées par VECTEUR pour l'exécution de la présente Convention font l'objet d'une protection au titre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGDP).

Ces données personnelles sont les suivantes :

- Nom et prénom,
- Adresse (et justificatif de domicile)
- Téléphone,
- Mail,
- Date et lieu de naissance,
- Nationalité
- Numéro d'identifiant France Travail et date d'inscription chez France Travail
- Numéro de sécurité sociale,
- Eléments constitutifs du CV (formations, expériences professionnelles),
- Informations relatives aux allocations sociales perçues
- Statut éventuel de travailleur handicapé.
- SIRET et date de création
- Informations relatives à l'activité développée

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement

- Destiné aux conseillers de VECTEUR
- Pour la finalité suivante :
  - Tenue à jour d'un fichier de suivi des personnes accompagnées chez Vecteur, dans le cadre des différents dispositifs (Chèques CREA, AGEFIPH, suivi RSA, diagnostic RSA, etc.)
  - Réalisation de statistiques sur les parcours des entrepreneurs, à destination des financeurs du dispositif.

La durée de conservation des données s'adosse sur la durée légale, variant pour chaque type de donnée.

Conformément à la législation applicable, un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données peut être exercé par le travailleur indépendant dont les données sont ainsi traitées.

En vertu de la loi Informatique et Liberté L'entrepreneur accompagné bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

En cas de difficulté, la personne peut adresser une réclamation auprès du responsable du traitement :

Agence VECTEUR
48, rue Franklin - 68200 Mulhouse
contact@agencevecteur.fr